

A la guerre de Romont

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 37

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

A la guerre de Romont.

L'autre jour, j'ai fait comme tant d'autres, je suis allé voir la guerre de Romont. Et certes, on ne va pas là sans une certaine émotion, quoiqu'on dise. On a beau vous répéter qu'il s'agit d'une « guerre pacifique, » ces deux mots ne s'associent guère, et l'on ne sait pas ce qu'il peut arriver par ces temps de chauvinisme et de militairomanie.

Bref, je suis parti dans un train bondé de curieux.

A Sivriviez, des jeunes gens qui savent toujours tout, qui paraissaient très au courant des événements du jour, et causent tactique comme on cause de la pluie et du beau temps, me disent :

« C'est ici qu'il faut descendre ; l'action la plus chaude de la journée va se passer là-bas, sur les hauteurs de Sommentier et des Ecasseys. »

Très bien. J'écoute religieusement les conseils de la nouvelle génération ; nombre de gens font comme moi, et nous voilà, pantalon retroussé, et cheminant dans l'herbe mouillée, vers Chavannes-les-Forts et Sommentier.

Durant le trajet, il n'arrivait à mon oreille que des mots à effet, d'émouvantes alertes :

— Entendez-vous déjà le roulement de l'artillerie dans les chemins cahoteux !...

C'était tout simplement la bise qui murmurait dans les arbres.

— Ecoutez un peu le sifflement des obus !

Je ne tardai pas à reconnaître que ce sifflement n'était autre que celui d'une locomotive de la ligne du Romont-Bulle.

Et nous montions toujours, en longue file, alternant entre les marécages, les bas-fonds et les pentes roides.

Sur les hauteurs de Sommentier, les premiers symptômes du grand épisode militaire auquel nous allions assister se manifestèrent par la modeste échoppe d'une brave femme assise devant une petite table chargée de pain et de saucisses, et baillant démesurément en attendant les soldats affamés.

Elle les attend sans doute encore.

Un peu plus loin, une jeune fille paraît une petite buvette sur le bassin

de la fontaine, où elle alignait des verres et des bouteilles. Un paysan des Thioleyres lui demanda : « Mademoiselle, croyez-vous que ce sera ici la guierre ? »

— Non, je n'ai que du vin et du cognac.

Peu édifiés par ce renseignement, nous poussons plus loin.

Tout à coup : pan ! pan !... Un soldat en sentinelle, et portant la bande blanche au képi, tire sur des éclaireurs de la II^{me} division, cachés au coin d'une haie.

L'action allait probablement commencer. Et, avisant un habitant de l'endroit portant une hottée d'herbe : « Pensez-vous que nous soyons dans un endroit favorable pour voir les manœuvres ? »

— Eh bien, monsieur, ça m'a tout l'air d'être par là qu'ils veulent se taper.

Nous attendons un quart d'heure, silence complet, plus un soldat à l'horizon.

— Allons là-haut, dit quelqu'un ; on assure que la cavalerie vient de prendre position derrière ce bois, et que le gros de l'infanterie ne tardera pas à se montrer.

Après une demi-heure de marche dans la direction indiquée, cinq hommes de la I^{re} division se glissent en tapinois le long d'un tertre et mettent en joue deux dragons. Plusieurs décharges se font entendre et les dragons disparaissent sous la feuillée.

Derrière moi, une grosse voix s'écrie : « T'enlève-t-il pas pour des gaillards ! Ils sont là cinq contre deux, ils leur tirent dessus presque à bout portant et ils ne les font pas prisonniers !... Jamais je n'ai vu faire la guierre comme ça ! »

— Mêlez-vous de ce qui vous regarde, dit un caporal.

— C'est vrai ça !... Aussi si vous recevez une frottée aujourd'hui, vous l'aurez pas volé !

Tout cela nous paraissait en effet bien maigre, et nous commençons à nous lasser de courir inutilement à droite et à gauche. Pour nous, le soleil seul, qui nous dardait ses rayons brûlants, avait été jusque-là « l'action la plus chaude de la journée. »

Quelques moments plus tard, nous

arrivons au charmant village de Crêt, qu'annonce de loin son clocher neuf et gracieusement élancé.

Le char d'un cantinier, arrêté sur la place de l'Eglise, ne tarda pas à fixer notre attention.

On y lisait, suspendu au flanc d'un fût, ce réjouissant écriteau :

Vins vaudois, Treytorrens, Villeneuve, etc.

Cette surprise nous fut aussi douce que la vue d'une oasis dans le désert ; car la buvette de la jeune Fribourgeoise, installée à portée d'une fontaine abondante, ne nous attira guère ; elle nous rappelait trop, hélas, cette enseigne de certain marchand de vin : *Il n'y a pas de bonheur sans mélange.*

Suffisamment réconfortés, nous reprenions notre course à travers champs, à la recherche des combats, comme Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, lorsqu'une alerte nous arrêta quelques instants.

A l'extrémité du village, une quinzaine de cuisiniers de la troupe, étendus au soleil comme des lézards, fumaient tranquillement leur bouffarde, comme en temps de paix.

Subitement requis et armés, faute d'autres troupes sur la place, pour repousser une patrouille de cavalerie ennemie aperçue dans le voisinage, nous les vîmes partir à grands pas, laissant bien en arrière le plus gros de la bande, transportant avec peine son obésité.

Il y avait quelque chose de comique dans cette levée d'hommes auxquels la poche écumoire est plus familière que le fusil. Qu'est-il advenu de cette équipée?... à quelle sauce ont-ils mangé ces pauvres dragons?... c'est ce que l'histoire nous apprendra.

Sur le conseil d'un fourrier et de plusieurs personnes de la localité, nous nous dirigeâmes du côté de la Joux, où nous ne pouvions manquer, disait-on, de voir arriver la I^{re} division.

Là encore, calme parfait. Deux vaches, peu soucieuses des faits et gestes des armées ennemies, paissent au bord du chemin.

Ah ! voici cependant un dragon de la II^{me} division qui chevauche dans les prés :

— Pardon, dragon, où faut-il aller pour voir quelque chose?...

— Peux pas vous dire, je suis perdu depuis un moment... En avez-vous vu de la *une* par là?...

— Non, nous n'avons vu que les deux vaches qui sont là-bas.

Nous continuons au nord-est et au bout de vingt minutes deux autres dragons, portant la bande blanche au képi, traversent un champ de pommes de terre et viennent à nous :

— Bonjour, messieurs, en avez-vous vu de la *deusse* de ces côtés?...

« Eh bien, dis-je à part moi, si, avec tous nos déboires, il nous faut encore éclairer les éclaireurs, ça ira bien ! »

Un pharmacien, qui était avec nous, et venait de faire la même réflexion, répondit de l'air le plus sérieux :

— Certainement que nous en avons vus ; il y en a tout un paquet derrière ce bois ; au moins deux compagnies.

— Bah ! êtes-vous sûr?...

— Aloo !

Fiers de cette découverte, nos éclaireurs tournent bride et partent au galop pour rendre compte de leur mission.

— Hé ! hé !... dites-nous, s'il vous plaît, quelle direction nous devons prendre pour voir les manœuvres.

— Eh bien, c'est pas tant facile à dire, à présent, répond un des dragons, ça pourrait bien être du côté de Grattavache.

— Comment ! là-bas ! au diable !... Il nous faudrait donc rebrousser?... Allez vous gra... tavacher ailleurs, nous en avons assez !

Nous jurâmes dès lors de ne plus demander à personne le moindre renseignement.

Et nous continuâmes au hasard, « sautant les fossés et enjambant les rigoles, » heureux quand même d'être citoyens d'un pays où la guerre est introuvable.

Enfin ! enfin !... Du sommet d'un mamelon couvert de monde, nous découvrons Sales, et plus loin, sur le haut plateau qui domine la contrée, l'artillerie de la 1^{re} division qui se met en batterie et dirige son feu sur les batteries ennemies établies sur les crêtes qui protègent Romont. Celles-ci répondent par politesse, paraît-il, car, au dire de gens compétents, pareille artillerie, à la distance de 3000 mètres et plus, fait plus de bruit que de mal.

Tout-à-coup, surgissent à l'horizon de profondes colonnes d'infanterie. C'est l'aile droite de la 1^{re} division qui s'ébranle, et dont une brigade s'avance sur Sales, tandis que l'autre se dirige, par Maules, sur le bois des Roubattes, dans le but de tourner l'aile gauche de la 2^e division.

Dans toute cette région, et sur un terrain généralement découvert, on ne voit que des soldats, qui se dérobent avec peine à la vue de l'ennemi, et que tra-hissent partout les éclairs des sabres d'officiers.

Que se fait-il du côté de Romont?... la résistance se prépare, sans doute, terrible, acharnée ! !...

On sent que de grandes choses vont se passer, qu'une fatale rencontre est imminente !

Les tirailleurs se déploient en chaîne et donnent le signal de l'attaque. Puis, au-dessous de Romanens, des bataillons s'avancent, en utilisant, pour dérober leur marche, toutes les haies, tous les plis de terrain.

Le bruit de la fusillade va croissant, et soudain un engagement important éclate vers la forêt des Roubattes. Un roulement épouvantable, semblable à celui du tonnerre, rendu plus sinistre encore par les échos de la forêt, ébranle le ciel et la terre !

Impossible de s'entendre parler ; on est assourdi, on respire l'odeur de la poudre à pleins poumons ; c'est un vacarme inouï, au milieu d'une fumée intense.

« Eh ! quelle vilaine chose que la guierre !... Eh ! mon pauvre Antoine... » s'écrie une vieille femme accroupie derrière sa maisonnette, et toute tremblante de frayeur.

L'action s'engage sur tous les points. Les bataillons de la 1^{re} division montent à l'assaut des hauteurs de Romanens, la musique joue, les tambours battent la charge !

Un pauvre bombardon qui ne peut pas suivre, enchevêtré dans les broussailles, nous fait sourire malgré la gravité du moment.

Les décharges de l'artillerie et de l'infanterie font rage. Les *velos* de la 1^{re} division sont aux abois et ne savent que faire de leurs montures !

Hélas ! les deux adversaires se passionnent, excités par l'odeur de la poudre. Encore quelques minutes, et les fusils des deux armées seront bout à bout ; et leurs rangs se confondront dans un affreux et indescriptible pêle-mêle ! !...

Tout à coup, le drapeau blanc apparaît au milieu du combat. Ce sont les juges de camp qui ont grand'peine à se frayer un passage dans l'étroit espace qui sépare les deux armées.

C'est la paix !

Le tonnerre s'apaise, le ciel redevient serein, et tous ont bien mérité de la patrie.

L. M.

Le Docteur Tissot.

L'acte de bourgeoisie qu'on va lire est tiré textuellement des archives de la commune de Lausanne. Non-seulement il n'a jamais été publié, mais il a d'autant plus d'intérêt qu'il a trait à un de nos concitoyens dont la célébrité s'é-tait répandue dans le monde entier, ainsi qu'on le verra dans la notice abrégée qui accompagne cette pièce.

LETTRE DE BOURGEOISIE

En faveur de Vertueux et Savant Samuel Auguste David Tissot.

Nous le Bourguemaitre et Conseil avec le Rière conseil des Soixante et dix, représentants les Nobles et Très honorés Seigneurs du Conseil des Deux Cent de Lausanne, *Savoir Faisons*, qu'Ayants reflechy sur les avantages qui peuvent resulter en faveur de la Société de ce qu'une personne, dont le mérite et les Talents sont recommandables et généralement reconnus, veuille y fixer sa residence ; Et desirants, dans cette vüe, de donner à Vertueux et Savant Samuel Auguste Andre David Tissot, fils de Vertueux et Expert Pierre Tissot, Bourgeois de Morges et de Grandcy, et de Noble et Vertueuse Jeane Charlotte Grenus, de Genève, des marques distinguées de notre estime et Bienveillance, et en reconnaissance du Zèle et de la Charité qu'il a marquée en faveur de nos Conci-toyens, et de nos Pauvres, dans la qualité de Docteur Médecin qu'il exerce ; *Connais-sants*, de plus, son mérite personnel, et ses Talents distingués par les ouvrages qu'il a mis au jour dans le Bût de se rendre utile à la Société, et de procurer le soulagement du Peuple ; *Nous avons* unanimement resolu de l'aggreger gratuitement au corps de notre Bourgeoisie, pour pouvoir jouir, luy, et ses descendants, à perpetuite, des mêmes Droits et privilèges dont nos autres Bourgeois peuvent présentement et pourront dans la suite se prévalloir, en la manière portée dans nos Règlements des 20^e 8bre 1657. 14^e juin 1688. et 20^e février 1749. auxquels soit rapport, comme s'ils étoient de mot à mot ténorisés dans le présent acte ; auxquels luy et les siens, seront tenus de se conformer, de même qu'à ses ordonnances faites et à faire ; Comm'aussy rempliront tous les devoirs et adstrictions auxquelles nos autres Bourgeois sont tenus par leurs Lettres de Réception, et par le serment qu'ils prêtent à ce sujet ; *A quel effet*, nous avons ordonné que les présentes fussent enregistrées, et qu'après qu'il aura satisfait au Serment accoutumé, il en soit remis un acte gratis au dit Vertueux et Savant Samuel Auguste André David Tissot, pour s'en servir luy, et ses Descendants : *Donné* au dit Lausanne, sous notre seau, et la signature de notre secretaire, ce dix neuvième Janvier mille sept cent soixante trois, 1763.

(Signé) BOISOT.

Samuel-Auguste-André-David Tissot, naquit en 1728, à Grancy.

Son père était commissaire-arpenteur, sa mère était fille de feu noble Jacob Grenus, citoyen de Genève. A l'âge de 6 ans, ses parents le remirent aux soins de son oncle, pasteur à l'Isle, qui s'appliqua à développer